Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 22 numéro 24, 22 juin 2007



Photo : Maxence Jaillet

Le club des Grenouilles volantes de l'École Boréale prend du grade! Même si pour l'instant aucun vol n'a été effectué, les pilotes de ces modèles miniatures se disent bientôt prêts pour le grand jour grâce à un entraînement complet comprenant des séances de pilotage virtuel avec un logiciel d'apprentissage informatique le calibrage des nombreux réglages sur chaque modèle et les pratiques de conduite sur piste pour apprendre à amadouer ces avions à essence. Simon Lepage, le professeur responsable de cette activité, souligne que certains élèves sont plus confiants que d'autres. « Pour être francs, nous nous attendons à ce qu'il y ait de la casse! Mais ça fait partie du jeu », ajoute-t-il. Voir le résultat du premier vol en page 2.

Négociations autochtones

Enfin, un tribunal indépendant!

Le Grand chef de la Nation dénée se réjouit de la création d'un tribunal voué à régler les litiges concernant des revendications particulières de groupes autochtones.

Simon Bérubé

Selon le Gand chef de la Nation dénée, Bill Erasmus, les Premières nations des Territoires du Nord-Ouest devraient se réjouir de la récente création, par le gouvernement fédéral, d'un tribunal indépendant sur les revendications particulières des Premières nations.

« Ce qui est important, c'est de souligner qu'il s'agit d'un tribunal indépendant », fait remarquer M. Erasmus. Jusqu'à tout récemment, c'était un organisme gouvernemental nommé par le fédéral (la Commission des revendications particulières des Indiens) qui tranchait les litiges opposant les Premières nations (PN) à ce même gouvernement. « Ce nouveau tribunal enlève ce pouvoir au gouvernement et le tribunal recevra plus d'argent. Ça accélérera le processus et plus de dossiers devraient être réglés », fait savoir M. Erasmus.

Rappelons que les revendications particulières des Premières nations concernent principalement de vieux griefs des PN à l'encontre du gouvernement fédéral concernant la gestion des fonds, des promesses issues de traitées et non respectées ou des engagements non honorés d'octroi de terres par le gouvernement fédéral aux Autochtones. Si elle obtient gain de cause au terme d'un litige, une Première nation peut obtenir réparation financière ou obtenir un terrain convoité.

Aux Territoires du Nord-Ouest, le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC) recense 11 revendications particulières. À elle seule, la Première nation K'atlodeeche, près de Hay River, en compte six. Dans l'un de ces cas, la PN allègue qu'au moment de la création de la réserve, en 1973, le MAINC avait promis qu'il achèterait 20 lots privés pour les ajouter à la réserve. Toujours selon la PN, le gouvernement aurait acheté neuf de ces lots de 1974 à 1976, mais n'aurait « pris aucune mesure pour acheter les autres ». Dans un autre cas, la Première nation clame que « le gouvernement a omis de mettre de côté toutes les terres auxquelles elle avait droit […]. On allègue en outre qu'une superficie additionnelle de 200 milles carrés devait être allouée à la PN et que certains sites traditionnels devaient être inclus dans ces terres ».

Les autres cas ténois de revendications particulières concernent la PN Deninu K'ue, la PN dénée de Lutsel K'e, celles de Salt River et de Smith's landing et la Première nation dénée des Yellowknives.

À l'échelle canadienne, 790 revendications particulières sont encore en suspend. Selon Bill Erasmus, il se déroule, en moyenne, 13 ans avant qu'un dossier ne soit réglé.

M. Erasmus rappelle que la plupart

Tribunal
Suite en page 2

Tribunal

Suite de la page 1

des dossiers autochtones en cours aux Territoires du Nord-Ouest ne sont pas de l'ordre des revendications particulières, mais des revendications globales. « Ici, nous parlons surtout de traités et d'autonomie gouvernementale. Mais ça peut nous affecter parce que si c'est positif au pays, les gens voient qu'il y a du progrès », analyse-t-il.

Selon le chef de l'Assemblée des Premières nations du Canada, Phil Fontaine, les Autochtones réclamaient la création d'un tel tribunal indépendant depuis une soixantaine d'années.

Un vol fatidique...



Photo : Maxence Jaillet

Un incident terrible est survenu à Hay River le mercredi 20 juin. Un avion s'est écrasé, vers 15h, dans les arbres bordant la rivière. Adam Lakusta, Simon Lepage et Chantay boulanger-Rowe tiennent les pièces du modèle réduit quelques minutes après le premier crash de l'histoire des grenouilles volantes! Les commentaires des pilotes après l'accident : «ça fait plus de bruit que sur le simulateur!»



Photo : Simon Bérubé

La directrice de l'École Boréale, Sophie Call, ainsi que quelques-uns de ses élèves, se sont offerts une nuit de camping, la fin de semaine dernière, à Hay River



Nicolas Bussières et Maxence Jaillet

Buffalo Airways

La compagnie aérienne Buffalo Airways Ltd. a hérité des contrats pour le programme territorial de lutte aux feux de forêt a annoncé le gouvernement des TNO le 18 juin. Un premier contrat de 23,5 M $ sur 10 ans prévoit le service d'avion-citerne CL-215 alors qu'une deuxième entente de 24,4 M $, également sur 10 ans, est pour le service de citerne terrestre. Le ministre de l'Environnement Michael McLeod a déclaré par voie de communiqué que cette décision de retenir les services de Buffalo Airways bien que l'appel d'offres s'étendait partout au Canada démontre toute la compétitivité de l'industrie aérienne ténoise et sa capacité à fournir des services spécialisés dans la lutte aux incendies. Deux autres compagnies aériennes canadiennes avaient soumissionné pour les deux contrats.

Décision en appel

C'est officiel. La Commission scolaire catholique ira en appel concernant une récente décision de la Cour suprême des TNO permettant à des non catholiques de se présenter aux élections scolaires. L'avocat de la commission scolaire, Kevin Feehan, a déclaré à la chaîne CBC la semaine dernière que le cadre de la loi permet de restreindre sur le type de personnes qui peut siéger. Il ajoute que le dernier jugement a pour effet d'affaiblir les droits des catholiques et ouvre la possibilité que le système catholique soit un jour englobé par un système public.

Ça chauffe

Depuis le 11 juin, il est maintenant possible d'accéder aux rapports journaliers de la situation des feux de forets sur l'ensemble des Territoires. Les feux sont dénombrés et nommés suivant la zone géographique de leur point de départ. Il faut comprendre que les opérations pour les feux sont gérées par le gouvernement territorial, mais seulement dans leur juridiction. Des ententes existent entre les provinces et territoires adjacents et également avec les aires protégées de Parcs Canada. Ainsi, si un feu se déclenche dans la région de Fort Smith, ce sont les équipes de pompiers du gouvernement qui s'en occupe. Mais dans l'éventualité que le feu se propage dans le parc national de Wood Buffalo, ce sont les autorités du parc qui interviendront. On peut consulter le site Web à l'adresse : http://forestmanagement.enr.gov.nt.ca

St-Jean-Baptiste

Petit rappel sur les activités de la St-Jean Batiste à Yellowknife en fin de semaine. Pour les plus jeunes, on a décidé de faire concorder la fête francophone avec les activités de fin d'année de l'école Allain St-Cyr le dimanche 24 juin. Les festivités commenceront d'abord à l'école St-Cyr de 13h à 15h avec de l'animation incluant maquillage pour enfant, sculpture de ballon, jonglerie et teinture sur chandail (apportez votre chandail blanc). Puis, de 16h à 18h, tout ce beau monde est convié par le comité de parents au centre de ski pour un souper barbecue. Pour les plus vieux, les célébrations de la St-Jean auront lieu le 23 juin à compter de 18h au terrain de l'ancien musée du dinosaure. Les gens peuvent apporter leurs chaises et consommations et il y aura des hamburgers sur place. Tous les francophones de partout sont les bienvenues!

Commission scolaire francophone

La fin de l'année scolaire

Si le logo donne dans le rouge, les finances de la CSF n'en font rien.

Maxence Jaillet

Pour sa dernière réunion mensuelle de l'année scolaire 2006-2007, tenue le 18 juin, la Commission scolaire francophone (CSF) a exposé les récents aboutissements à ses comités de Hay River et de Yellowknife.

Après de longues consultations sur la couleur à choisir, le logo de la commission a été présenté au public, il est rouge et le texte s'étale sur deux lignes! Pour la version couleur du logo, reportez-vous à la page 8.



Commission scolaire francophone
Territoires du Nord-Ouest

Lors de sa troisième lecture, le plan d'urgence de la commission pour les deux écoles francophones a été adopté. Cette politique sera soumise dans les plus bref délais au ministère de l'Éducation de la Culture et de la Formation. À l'automne dernier, celui-ci avait demandé à toutes les commissions scolaires des TNO de se pourvoir de procédures pour gérer les situations extrêmes. À présent, un texte stipule la marche à suivre pour assurer la sécurité des élèves et du personnel en cas d'urgence interne ou externe. C'est-à-dire que, dorénavant, les directions d'écoles sont en charge d'appliquer certaines procédures dans l'éventualité d'incidents tel un feu au sein de l'école, la présence d'individus armés à l'extérieur de l'établissement ou simplement dans le cas d'une tempête de neige.

À l'ordre du jour

L'état financier projette un surplus pour la fin de l'année financière de 215 146 $ élevant ainsi la projection du montant global accumulé à 500 800 $. Ces chiffres seront confirmés le 30 juin et approuvés après la vérification comptable.

Le contrat d'aménagement paysager pour compléter la pelouse autour de l'École Boréale à été attribué à la compagnie *Woodshed* de Hay River.

Les soumissions pour la deuxième partie de la première phase de l'agrandissement de l'école Allain St-Cyr (ÉASC) sont maintenant sous analyse. Il faut rappeler que contrairement à la normale, la phase un de l'agrandissement de l'école à été scindée en deux. En effet, l'installation des fondations et des structures en acier (1re partie) à été soumise à un appel d'offre différent de celui pour la construction des murs, du toit, et de la finition en général (2e partie). D'après Gérard Lavigne, le directeur général de la CSF, cette façon de procéder a permis d'accélérer le processus pour initier les travaux. Ce dernier affirme aussi que d'après les experts des travaux publics l'échéancier devrait, dans son ensemble, être respecté.

L'actuel DG explique que « la date limite était le 14 juin dernier. Deux soumissions ont été présentées au ministère des Travaux publics, l'une de 2,86 millions et l'autre de 3,22 millions de dollars. Si ces deux candidatures sont conformes aux recommandations, il n'est pas bien difficile de savoir quelle soumission sera choisie. D'ici à une semaine environ, nous serons informés du choix du ministère ».

Deux résolutions concernant des projets estivaux ont été adoptées durant la soirée. Ainsi, des fonds sont débloqués pour l'ajout d'installations et la modification du terrain de jeux de l'ÉASC. Pour l'École Boréale, un montant est alloué à la mise en place d'une clôture entourant les équipements de la maternelle sur l'air de jeu, et pour l'achat d'étagères dans la salle de rangement.

Il reste deux postes à combler pour finaliser le recrutement du personnel de la commission, le poste de conseiller pédagogique et celui de secrétaire administratif. La procédure de sélection est en cours et l'évaluation des candidatures devrait s'achever dans les prochains jours. Magali Cormier qui est monitrice de langue à Allain St-Cyr depuis trois ans, à été embauchée comme assistante en éducation. Son remplaçant n'est pas encore connu.

Pour l'année 2007-2008, les nouveaux professeurs à Hay River seront Francine Pratte, André Chabot, Mélanie Serrurier et Kim Ivanko. Maxime Deschênes sera le nouveau moniteur de langue française. À Yellowknife, la seule nouvelle tête sera celle d'Éric Desaulniers à la direction. Les prévisions des inscriptions pour les deux établissements s'élèvent à 101 pour St-Cyr et 87 pour Boréale. Des prévisions qui plaisent à Gérard Lavigne. « C'est un signe de réussite de voir monter les inscriptions dans une école. Pourtant, pour nous, c'est toujours la même question qu'il faut se poser : *Est ce que l'établissement rencontre les besoins de la population francophone ?* Notre mandat étant d'œuvrer dans cette voie tout en respectant l'équité du service aux élèves rendu dans chacune de nos écoles », explique-t-il.

Avec le nombre d'inscriptions qui augmente et les classes de secondaire qui se créent à l'École Boréale, c'est un problème d'espace qui coiffe l'école francophone. Le président de la commission, André Légaré, a demandé à la directrice, Sophie Call, de travailler de concert avec le DG sur l'aménagement des futures classes. Dans l'immédiat, une classe de cinq élèves regroupant les niveaux de 9e et 10e année sera créée dans un espace ouvert de l'établissement. Des diviseurs mobiles seront utilisés pour isoler la classe qui se situera dans un des lieux les plus lumineux de l'école, l'espace vert actuel. Mais cet accommodement ne saurait palier à l'expansion future de l'école. Au cours de la rencontre, André Légaré a réaffirmé le statut prioritaire du dossier de l'agrandissement de l'École Boréale.

La prochaine réunion de la commission aura lieu le 30 août 2007.

Des cours d'été en français

À Hay River, le président de l'Association franco-culturelle crée une collaboration avec le Collège Aurora.

Maxence Jaillet

Cet été, les francophiles de Hay River pourront suivre des leçons de français au Centre d'éducation pour adultes de l'institution post-secondaire ténoise. L'enseignement sera prodigué par Jean-Baptiste Lacombe.

Les cours commenceront le mardi 26 juin et se termineront le 2 août. À raison de deux heures par semaine, les élèves apprendront à commencer une conversation, identifier les étapes d'une journée ou encore à accueillir une personne en français.

La coordinatrice des programmes du collège à Hay River, Karla Carter, se réjouit de cette initiative. « À ce que je sache, c'est la première fois que le collège propose un cours de français. Cela fait trois ans que je suis en charge des programmes à Hay River et je suis très contente de mettre en place ce service cet été. » Karla Carter déclare que son contrat s'achève bientôt, mais que si elle est reconduite au même poste, elle tenterait de développer ce programme pour les sessions futures.

Pour ses leçons estivales, Jean-Baptiste cible les parents anglophones des élèves de l'École Boréale. « C'est l'occasion pour certains de développer des outils pour mieux comprendre et aider leurs enfants dans leurs travaux d'école » dit-il. Cette année, grâce son travail de moniteur à l'école francophone, le jeune homme de 20 ans a acquis de l'expérience avec les enfants. « Pour moi, d'un point de vue personnel et professionnel, c'est stimulant d'apprendre à des adultes. J'ai envie de leur donner un bagage culturel en même temps qu'ils apprennent la langue. Par exemple, je prévois de leur donner des films à visionner comme devoir la maison ».

Mais cette collaboration avec le collège a du bon aussi pour l'ensemble de la communauté. « L'Association franco-culturelle de Hay River ne sera bientôt plus autorisée à donner des cours de français comme elle le faisait auparavant. Après quelques années, Patrimoine canadien n'accepte plus que l'on utilise ses subventions pour offrir ce service grâce nos projets spéciaux. Le budget de l'AFCHR ne permet pas pour le moment, d'allouer ces montants dans le cadre de notre volet programmation. En tant que président de l'association, je trouvais qu'une bonne solution à notre problème, était de commencer à créer des liens avec une institution d'enseignement à Hay River. Ils offrent le service et les locaux, nous fournissons la main d'œuvre et les ressources. Je suis sûr que ça ne peut qu'agrémenter les relations au sein de la communauté. Ça va aussi changer de la relation bipolaire que nous avions avec l'école. » conclut-il.

Les cours de français se tiennent les mardis et jeudis soir de 19h à 20h. Le prix de l'inscription est de 90 $ pour 12 heures de classe.

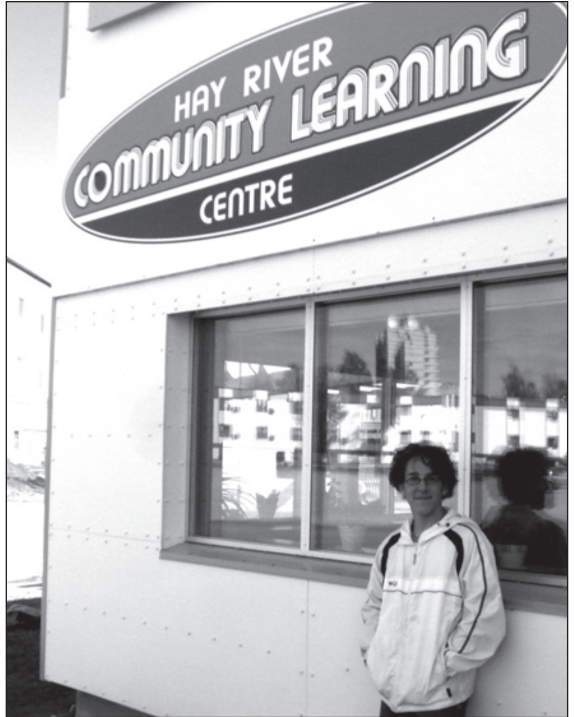


Photo : Maxence Jaillet

Jean-Baptiste Lacombe ouvre la porte du collège aux francophiles de Hay River.



Éditorial



Alain Bessette

Mieux vaut tard que jamais

L'annonce récente de création d'un tribunal indépendant pour traiter des litiges entre les Premières nations et le gouvernement fédéral est extrêmement positive pour deux raisons qui se rejoignent.

Premièrement, comme le mentionnait Bill Erasmus, cette nouvelle instance quasi-judiciaire pourrait accélérer le règlement des multiples litiges qui traînent, mais ce n'est pas une garantie absolue. En effet, pour accélérer le processus, le gouvernement devra affecter suffisamment de ressources pour bien faire fonctionner cette nouvelle institution. Assez de ressources pour permettre de régler rapidement les cas non réglés, puis pour faire face à la demande. Finalement, c'est la même chose pour à peu près tous les tribunaux et on sait comment la plupart sont engorgés.

Deuxièmement, en établissant un tribunal indépendant, le gouvernement fait preuve de plus d'intégrité. Dans le système actuel, il est facile de conclure qu'il y a un manque d'impartialité puisque le gouvernement se retrouvait juge et partie. Est-ce que cet aspect du processus n'expliquerait pas un peu aussi la lenteur des règlements, surtout si le règlement est perçu comme étant au détriment de l'État? Peut-être! Si c'est le cas, un tribunal indépendant n'hésiterait pas à rendre jugement même si cela ne plaît pas au gouvernement.

Donc, que ce soit pour améliorer la vitesse de règlement des litiges ou pour s'assurer du caractère impartial de la décision, un tel tribunal est essentiel.



Photo : Maxence Jaillet

Sur les rives du Grand lac des Esclaves, le sable et l'eau accentuent leur contraste. La plage encombrée, le large immaculé. Ne reste plus que le pygargue pour les relier.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Batiste W. Foisy et Maxence Jaillet
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



Projet gazier du Mackenzie

Joe Handley prône la créativité

Le premier ministre réagit plutôt bien à la déclaration récente de Jim Prentice.



Le Premier ministre des TNO, Joe Handley, n'a pas semblé dérangé outre mesure par la récente proposition du ministre fédéral des Affaires indiennes et du Nord Jim Prentice qui a évoqué la possibilité de redevances « en nature » pour alléger le fardeau fiscal des promoteurs du projet gazier du Mackenzie.

Réagissant à l'article publié dans *L'Aquilon* la semaine dernière, Joe Handley a déclaré qu'il y a beaucoup de discussions entourant la réalisation du projet en ce moment et que tous les acteurs impliqués veulent amener à la table les différentes possibilités.

« Le ministre essaie d'être créatif. Je sais qu'il est sérieux avec cette idée [de redevances en nature], mais il n'y a pas eu d'entente encore. Il veut regarder les différentes avenues », a indiqué M. Handley.

« Je suis en faveur d'un débat créatif », a répété le Premier ministre qui se garde bien de critiquer la proposition fédérale qui impliquerait que les millions de dollars anticipés en taxation suivant l'exploitation du gazoduc seraient remplacés par des paiements en gaz naturel au gouvernement territorial.

Il voit même d'un bon œil cette éventualité. « Il faudrait que je vois tous les détails, mais en principe, j'aime bien l'idée », a-t-il confié.

M. Handley précise qu'il est encore trop tôt pour stipuler sur la nature exacte d'éventuelles redevances, car il reste encore quelques étapes à franchir, notamment la conclusion des audiences en environnement.

Il prévient cependant que peu importe l'option proposée, le gouvernement fédéral devra s'asseoir avec celui des Territoires du Nord-Ouest. « Ils devront nous parler et ne pas agir dans notre dos », a conclu M. Handley.

Rappelons que le ministre Jim Prentice a évoqué la possibilité de redevances « en nature » lors d'une réunion le 7 juin dernier après que le groupe de promoteurs du projet mené par Imperial Oil ait remis en question la viabilité du projet dont les coûts anticipés de construction dépasseraient maintenant les 16 milliards $.

7e conférence annuelle du pétrole

Retombées économiques pour Inuvik

Rachelle Kingsler

Plus de 750 personnes se sont réunies à Inuvik, les 13 et 14 juin derniers, pour discuter de l'avenir du gazoduc dans la région du Delta du Mackenzie. Les délégués provenaient de partout aux TNO, de l'Alberta et même du Texas. Ils représentaient, entre autres, des compagnies pétrolières, des agences gouvernementales et divers groupes intéressés par le sujet. Les festivités ont débuté le mardi 12 juin avec un souper BBQ tout près de la plage artificielle du Lac Boot.

La cérémonie d'ouverture, qui s'est déroulée le lendemain matin, comprenait des discours de bienvenue prononcés par Nellie Cournoyea, présidente de la *Inuvialuit Regional Corporation*, Fred Carmichael, président du Conseil tribal des Gwich'in, Joe Handley, premier ministre des Territoires du Nord-Ouest; Floyd Roland et Robert Mcleod, députés territoriaux représentant Inuvik; Dennis Bevington, député de Western Arctic et Brendan Bell, ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement des TNO.

Les premières conférences ont donné un aperçu du travail et des études effectués au cours des 40 dernières années et ont tracé le portrait du processus réglementaire. Plusieurs conférenciers ont parlé de la préparation à l'arrivée du gazoduc, au point de vue de la formation de la main-d'œuvre, de l'impact social et de la préparation pour les entreprises du nord et les communautés en général. Il y avait une seule conférence qui touchait les recherches et nouvelles technologies dans l'industrie de l'exploration pétrolière.

Pour le maire d'Inuvik, Derek Lindsay, le principal avantage de la tenue de ce genre de conférence pour sa ville est le fait de recevoir un grand nombre de gens qui logent dans les hôtels et fréquentent les restaurants. « C'est aussi important de retenir l'intérêt dans le projet de gazoduc. Les délais rendent les gens un peu sceptiques quand on parle du gazoduc, et cette conférence leur démontre que ce n'est pas tombé à l'eau. »

Entre temps, il y avait aussi une exposition à l'aréna ou plusieurs délégués avaient une table pour promouvoir leur entreprise ou leur association. Plusieurs personnes disent avoir remarqué qu'il y avait moins de participants qu'au cours des années passées. Cette impression a été confirmée par les statistiques rendues publiques par le comité organisateur. Les chiffres démontraient effectivement une réduction d'à peu près 50 inscriptions.

L'événement a pourtant semblé plaire aux participants, qui ont fait l'expérience d'un spectacle de *Drum dancing* lors du souper de jeudi soir. Plusieurs délégués ont signifié leur intention d'être de retour l'an prochain. « C'est un rassemblement qui donne la chance de rencontrer les gens avec qui l'on doit faire des affaires et de tisser un réseau de relations qu'on ne trouvera pas ailleurs » a mentionné John Sych, représentant des ventes de FMC Technologies, à Calgary. La tenue de la 8e conférence est déjà fixée au 11 et 12 juin 2008.



Photo : Rachelle Kingsler

Plus de 750 personnes ont assisté à cette conférence annuelle sur le pétrole

Chronique TNO Santé

Réseau TNO SANTÉ en français

Mauvais traitement aux personnes âgées

Le 15 juin, le monde entier a célébré la journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements infligés aux personnes âgées. Les activités visaient à sensibiliser le public à l'abus que subissent les personnes âgées partout dans le monde. Le thème retenu pour 2007 est « Aller de l'avant ».

Aujourd'hui, on reconnaît que le mauvais traitement envers les personnes âgées est un problème grave dans notre société. Et avec le vieillissement de la population, on s'attend à ce que le nombre de cas d'abus augmente.

En quoi consiste la maltraitance des personnes âgées?

Les mauvais traitements peuvent prendre les formes suivantes :

- Violence physique: gifles, coups, coups de poing, poussées, brûlures, agressions sexuelles ou isolement forcé.- Violence psychologique : injures, menaces, intimidation, humiliation, isolement de la famille et des amis, privation des soins de base et des droits de la personne.- Exploitation financière : vente d'une propriété ou de biens par la force, vol, coercition, contrefaçon, utilisation à mauvais escient d'une procuration pour obtenir de l'argent. - Négligence: intentionnelle ou non intentionnelle. Il s'agit de négligence intentionnelle lorsqu'un aidant ne répond pas aux besoins de base d'une personne âgée et ne lui donne pas les soins appropriés. Il s'agit de négligence non intentionnelle lorsqu'un aidant ne sait pas quoi faire pour répondre aux besoins de base d'une personne âgée.

Un truc pour se protéger des fraudeurs au téléphone. Le téléphone est souvent utilisé pour frauder les personnes âgées. Ils te disent qu'ils ont besoin de ton numéro de compte ou encore que tu as gagné un prix et que tu n'as qu'à leur donner ton numéro de carte de crédit pour avoir le prix.

Au téléphone, lorsqu'une personne te pose des questions personnelles ou qu'elle exige que tu pitonnes le clavier, demande-lui d'attendre une seconde. Sors ta liste de questions que tu auras préparée spécifiquement pour ces occasions.

Voici des exemples de questions à poser:

Comment avez-vous eu mon numéro de téléphone?

Pourquoi est-il nécessaire que je vous donne mes informations personnelles? Puis-je le faire par la poste?

Quel est le nom de votre superviseur et puis-je lui parler?

Pouvez-vous me donner le nom de votre numéro de téléphone pour afin que je puisse vérifier l'existence de votre compagnie?

Pouvez-vous m'envoyer cette information par la poste et ainsi je pourrai l'examiner avec une autre personne?

Si ce n'est pas une fraude, la personne se fera un plaisir de répondre à tes demandes. Rappelle-toi que tu ne dois jamais donner de l'information personnelle au téléphone.

Source: Réseau canadien de santé

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et d'information. Pour plus de renseignement, consultez www.reseautnosante.com

Les lecteurs le disent

« Je ne veux pas oublier le français »

***L'Aquilon* s'entretient avec Sœur Agnès Sutherland de Fort Smith.**

Maxence Jaillet

Dans la congrégation des Sœurs grises depuis 1944, Sœur Agnès a appris le français avec la foi.

« Avant d'entrer chez les sœurs, j'avais appris le français au secondaire. Mais on apprenait seulement à le lire et à l'écrire, on ne nous le faisait pas pratiquer. Dans notre ordre, nous évoluions en français de 8 h du matin à 9 h 30 du soir. Au fil des années, j'ai eu peur de perdre mon français. Car au début nous étions 130 sœurs, pour finir seulement à deux. Ici, je communique un peu en français avec la communauté, je participe parfois à leurs réunions. Comme je ne veux pas oublier cette langue, ça m'aide de la lire. Lorsqu'on m'a proposé de recevoir le journal, j'ai accepté. »

À Fort Smith, où elle est établie depuis 40 ans, Sœur Agnès Sutherland s'est toujours portée attentive aux personnes dans le besoin. En 1971, elle a mis sur pied la maison refuge pour femmes victimes de mauvais traitements. « Je me souviens des locaux avant que j'en prenne possession. Les châssis étaient placardés avec des planches de bois, mais aussitôt que les gens ont remarqué que les fenêtres étaient libres, ils sont venus demander de l'aide. Je me souviens encore que la première femme qui est venue me voir a débarqué à quatre heures du matin. »

Après quelques années, le foyer devait être déménagé à Yellowknife, mais en 1975 l'implication de Sœur Agnès a influencé le maintien de l'institution à Fort Smith et, depuis cette année, le refuge s'appelle la Maison Sutherland.

« Je me suis impliquée à plusieurs niveaux dans la paroisse. Il y a 20 ans, j'ai participé à l'ouverture du centre pour les personnes handicapées, plus tard je suis devenu la présidente. L'aide aux personnes âgées était aussi une chose importante pour moi. J'ai passé beaucoup de temps dans les communautés à expliquer qu'il était essentiel d'apporter un soutien aux aînés. » Bénévole pour toute sorte de causes, la religieuse prend la parole lorsqu'elle ne peut pas aider directement. « Il y a bien des choses que je ne peux pas faire, mais je ne me limite pas à ça, si je peux écouter, ou parler pour aider les personnes je vais le faire. Dans le temps, Mgr Piché, l'évêque de la région, a souvent été d'un grand soutien. Jamais il n'a refusé de donner de l'aide aux personnes qui en avaient besoin. Lorsque je proposais des choses pour les aider, il approuvait. »



Sœur Agnès sait qu'un jour, elle va partir pour Edmonton retrouver ses parents enterrés en Alberta. Âgée de 81 ans, elle n'attend pas la reconnaissance : « l'an passé, les gens de la ville m'ont fêté mes 80 ans, j'étais touchée. Mais je suis heureuse simplement de savoir qu'une personne que j'ai aidée va bien. Il y a quelques années, trois Polonais sont arrivés à Fort Smith, ils avaient besoin d'un toit. Je leur ai fourni une place pendant deux ans. Ils épargnaient de l'argent pour que leurs familles viennent au Canada. Plus tard, j'ai reçu des nouvelles d'une des familles. Un de leurs enfants était devenu docteur en Colombie-britannique. J'étais vraiment contente de savoir qu'ils avaient bien réussi. » L'histoire veut aussi que lorsque cette famille s'est établie au Canada, elle habitait sur une rue nommée Sutherland.

w w w . a q u i l o n . n t . c a

René Fumoleau

« Le Nord était un pays où il faisait bon vivre »

Les gens pourront découvrir ou se remémorer les histoires de l'artiste-conteur avec le lancement de son CD



Photo : Nicolas Bussières

Nicolas Bussières

La salle était bondée, mais on aurait pu entendre une mouche voler tellement les gens étaient captivés par les histoires de René Fumoleau.

Une quarantaine de personnes ont assisté au lancement du CD *They gave me a chance* de René Fumoleau la semaine dernière au Centre du patrimoine septentrional du Prince de Galles.

Le CD double d'une durée d'environ 150 minutes contient principalement des versions orales d'histoires que le conteur d'origine française venu s'établir dans les TNO au début des années 50 a écrites dans ses œuvres antérieures. On y retrouve aussi des informations sur la vie de René Fumoleau ainsi que des enregistrements historiques de chants autochtones qui datent de 1957.

Les quelque 60 récits présentés sur le disque sont tous en anglais. « La majorité de ses auditeurs parlent anglais. C'est pourquoi nous l'avons juste fait en anglais », a justifié Bill Gilday, qui a travaillé sur la production du disque.

Des histoires et encore des histoires

C'était beaucoup plus qu'une simple présentation officielle du CD de René Fumoleau que l'auditoire a pu voir le 14 juin dernier. Les gens ont d'abord et avant tout pu découvrir ou se remémorer les multiples histoires et anecdotes que l'artiste-prêtre qui fêtera son 81e anniversaire cette année a pu raconter avec une énergie pour le moins surprenante.

Il a notamment raconté l'anecdote de la visite de la reine Elizabeth II et du prince Charles à Yellowknife en 1970. Fumoleau se trouvait avec cette dame autochtone prénommée Mary qui n'avait aucune idée de qui était le prince Charles lorsque ce dernier est venu à sa rencontre. « Vous devez être très riches pour venir d'aussi loin que Londres », avait-elle candidement noté.

Ou l'histoire de l'homme qui payait ses comptes d'électricité avec les bouteilles d'alcool vides. Le jour où le prix de l'électricité a augmenté, l'homme s'est donc résolu à boire plus d'alcool.

Toute la soirée, Fumoleau n'a pas manqué de divertir les gens sur place avec ses histoires. Ceux-ci en ont d'ailleurs redemandé à maintes reprises.

« Il a l'habileté de prendre quelque chose de compliqué et le rendre très simple. Il aide à nous faire comprendre des choses. Je me sens très chanceuse d'être ici », a expliqué Mindy Willett de Yellowknife, une admiratrice qui était présente à la soirée.

« Je sais qu'il est dans les environs depuis très longtemps, mais c'est la première fois que je le vois en personne ce soir. C'est un homme très charmant », a pour sa part révélé Ingrid Panay.

De son arrivée à Fort Good Hope en 1953 jusqu'à son déménagement à Yellowknife en 1970 en passant par un séjour de quelques années à Déline, sur le Grand lac de l'Ours, celui qui habite maintenant Lutselk'e a vécu de nombreuses expériences qui lui ont inspiré ses histoires.

« Il y a beaucoup d'histoires vraies. Des noms ou certains éléments ont été changés, mais l'essentiel est vrai », a souligné René Fumoleau.

En entrevue avec *L'Aquilon*, le conteur en a profité pour y aller de quelques réflexions sur son vécu aux TNO. « Le Nord était un pays ou il faisait bon vivre. Il y avait encore une liberté », a-t-il confié.

« La vie était bien simple il y a 50 ans. Les Dénés vivaient encore leur vie traditionnelle. On avait beaucoup de temps pour être ensemble, se raconter des histoires ou simplement rien faire. J'ai eu la chance de venir ici dans cette période où il n'y avait pas de télévision, pas de radio, pas de moteur et la livraison du courrier aux cinq ou six semaines », a poursuivi René Fumoleau.

Approché par les Conteurs du Canada

Ayant déjà à son actif trois livres [*Aussi longtemps que le fleuve coulera; Here I Sit; The Secret*], un recueil de photographie et deux films, René Fumoleau croyait bien à son âge en avoir terminé avec la production littéraire. Mais c'était avant que des représentants des *Conteurs du Canada* avec qui il a beaucoup collaboré par le passé l'approche en février dernier.

René Fumoleau explique que l'organisme a lancé un programme il y a quelques années pour préserver les histoires des conteurs. Seulement deux ou trois artistes au Canada ont collaboré à un projet d'enregistrement similaire jusqu'à maintenant, mais le Ténois explique que son projet apparaissait plus complexe.

« Dans mon cas, c'est un peu différent parce qu'il s'agit de mes propres histoires. C'est facile de raconter des histoires qu'on a déjà entendues, mais c'est beaucoup moins évident quand il s'agit d'histoires personnelles qu'on a vécues », a-t-il expliqué.

C'est pourquoi René Fumoleau a voulu produire le CD avec quelqu'un avec qui il se sentirait à l'aise. Les *Conteurs du Canada* lui ont bien offert de travailler avec des experts en production de partout au Canada, mais Fumoleau a plutôt demandé de faire le projet avec son ami de toujours Bill Gilday.

« Bill connaît le pays. Il connaît les gens d'ici. Et donc, pas besoin d'expliquer tout contrairement à si ça avait été un étranger. Ça simplifiait les choses. De plus, c'est un excellent technicien et il a beaucoup de patience », a soutenu M. Fumoleau.

« J'ai bien aimé travailler avec René, mais ça a été beaucoup de travail. Nous avons dû reprendre jusqu'à 5 ou 10 fois certains extraits. C'est quelqu'un de très perfectionniste », a noté de son côté Bill Gilday, qui ajoute que le duo s'est rencontré à au moins une trentaine de reprises pour compléter l'enregistrement.



Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

Voici la version couleur du nouveau logo de la Commission scolaire francophone des TNO. La reproduction de l'imprimeur n'est peut-être pas tout à fait exacte.

Ouverture du Quai des pêcheurs

Le 16 juin dernier, c'était l'ouverture officielle du Fishermen's wharf, à Hay River. Il s'agit de l'occasion idéale, pour la communauté, de déguster du poisson frais et de discuter sous le soleil. Le Quai des pêcheurs est ouvert chaque samedi, de 10 heures à 14 heures.

Photo: Simon Bérubé



Conférence des droits de la personne

L'éternel combat de Sheila Watt-Cloutier

De passage à Yellowknife, l'ancienne présidente de la Conférence circumpolaire inuit a expliqué sa démarche de sensibilisation face aux problématiques du Grand nord.

Nicolas Bussières

Son combat est loin d'être terminé, mais Sheila Watt-Cloutier garde espoir que les choses finiront par changer un jour.

Invitée d'honneur lors de la journée de clôture de la Conférence nationale des droits de la personne qui se déroulait du 17 au 19 juin à Yellowknife, Sheila Watt-Cloutier a raconté à un auditoire très attentif d'environ 150 délégués ses multiples démarches de conscientisation par rapport aux impacts des changements climatiques sur les communautés nordiques.

Celle qui a été présidente internationale de la Conférence circumpolaire inuit de 2002 à 2006 a indiqué que de nombreux enjeux sont en cause pour les peuples autochtones du Nord comme le droit à la vie, les moyens de subsistance, la préservation de la santé, la culture et le droit à la propriété et l'utilisation des terres traditionnelles.

Mme Watt-Cloutier qui a notamment fait beaucoup d'exposés aux États-Unis a expliqué qu'il y a un très grand travail d'éducation à faire auprès de la population en général qui ignore toutes ces réalités autochtones du Grand nord.

« J'étais à une conférence de presse à Washington et un jeune homme m'a demandé s'il ne serait pas mieux que les Inuits abandonnent tout simplement leur mode de vie inutile qui ne veut plus rien dire de toute façon pour devenir des ingénieurs par exemple », a raconté Mme Watt-Cloutier pour illustrer l'ampleur du travail de sensibilisation qu'il reste à faire.

Malgré cela, la dame originaire de Kuujjuaq, au Nunavik, souligne que les gens qui assistent à ses représentations sont très réceptifs. « Le changement de perception que j'ai vu des citoyens d'Amérique du Nord est immense dans le sens qu'ils sont beaucoup plus déterminés qu'auparavant à trouver des énergies alternatives et essaient de trouver des solutions »



Photo : Nicolas Bussières

Sheila Watt-Cloutier, en nomination pour le prix Nobel de la paix, était l'nvitée d'honneur de la conférence

Elle espère maintenant que les autorités gouvernementales en fassent autant, mais elle a confié à *L'Aquilon* ne pas se faire d'illusion autant du côté américain que canadien. Du moins, il faudra attendre un changement de gouvernement avant d'espérer des résultats, a précisé celle qui a louangé Stéphane Dion pour ses initiatives du temps qu'il était ministre de l'Environnement.

Mme Watt-Cloutier a été lauréate de nombreux prix et honneurs nationaux et internationaux au cours des dernières années, le plus récent étant une nomination au prix Nobel de la paix qui sera décerné en octobre prochain. L'ancien candidat à la présidence américaine Al Gore est aussi en nomination.

La candidate ne retire pas de ces actes de reconnaissance une grande satisfaction personnelle, mais plutôt une occasion de faire avancer sa cause.

« Lorsque je reçois un honneur, je suis heureuse car ça veut dire que je place le sujet sur la carte. C'est ça qui est le plus important pour moi », a-t-elle révélé.

Répondant à une question de l'auditoire sur l'impact du développement des ressources du Grand nord canadien sur les communautés autochtones établies, la résidente d'Iqaluit, au Nunavut, a tenu des propos nuancés.

« J'ai une perspective d'un développement durable et équilibré, a-t-elle d'abord indiqué. Au lieu de simplement dire si on devrait aller de l'avant avec ci ou ça, de développer les ressources ou pas, je pense qu'il faut un plus grand dialogue. De savoir ce qu'on veut créer et ce qu'on veut laisser pour les générations futures »

Par exemple, Sheila Watt-Cloutier n'a pas voulu se prononcer pour ou contre le projet de gazoduc dans le delta du Mackenzie. « Je n'en sais pas assez sur les détails du projet. Je sais qu'il y a beaucoup d'acteurs impliqués dans la région et j'ose espérer qu'ils vont essayer de trouver le meilleur équilibre possible », a-t-elle dit.

Réforme du Sénat

Bonne chance, M. Harper!

Danny Joncas

OTTAWA – Le premier ministre Stephen Harper refuse de démordre. Malgré le peu de collaboration des partis de l'opposition et du Sénat à majorité libérale, il tient mordicus à une réforme du Sénat, projet dont il avait fait l'une de ses priorités lors de la campagne électorale qui a mené à son élection en janvier 2006.

Comme si le premier ministre ne faisait pas face à suffisamment d'opposition dans ce dossier, voilà que certaines provinces entrent dans le débat et demandent à être consultées dans ce processus. C'est le cas de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador, qui jugent que leur consentement doit être obtenu puisque la réforme que propose M. Harper nécessiterait un amendement à la constitution.

Si l'un ou l'autre des deux projets de loi déposés par les conservateurs l'automne dernier est bel et bien jugé inconstitutionnel, Ottawa devrait alors obtenir l'appui d'au moins sept provinces représentant 50 % de la population canadienne.

Essentiellement, le premier ministre propose un projet de loi visant à limiter à huit ans la durée du mandat des sénateurs et un autre suggérant que les sénateurs, plutôt que d'être nommés par le premier ministre, soient élus dans leur province respective pour ensuite être officiellement nommés au Sénat par le premier ministre.

Celui concernant la durée des mandats a récemment été mis de côté par le Sénat, qui après avoir fait patienter le premier ministre Harper pendant plusieurs mois, demande maintenant à la Cour suprême de déterminer si un tel changement nécessite l'approbation des provinces. Ce geste a eu pour effet de provoquer la frustration dans le camp conservateur.

« Le Sénat n'a pas le pouvoir constitutionnel de renvoyer un projet de loi à la Cour suprême du Canada. Je dirais plutôt qu'il excède ses responsabilités constitutionnelles en refusant ainsi de traiter une affaire qui émane du gouvernement. La Chambre haute libérale a l'obligation de faire son travail et de se pencher sur les affaires émanant du gouvernement », a déclaré le leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, Peter Van Loan.

Quant au second projet de loi, soit celui qui propose l'élection des sénateurs, on juge que son impact serait plus important que celui concernant sur la durée du mandat. Toutefois, avec la récente ingérence des provinces dans ce dossier, M. Harper constate qu'il aura à utiliser ses talents de fin stratège pour arriver à ses fins, le Québec lui demandant entre autres d'abandonner carrément le projet de loi C-43.

Pour les minorités linguistiques au pays, un changement vers un système au sein duquel les sénateurs seraient élus plutôt que nommés constituerait fort probablement un recul considérable.

En effet, la représentation des minorités au Sénat risquerait grandement de diminuer dans l'éventualité où les sénateurs seraient élus. C'est que le poids démographique des minorités linguistiques ne serait sans doute pas suffisant pour faire élire des sénateurs issus de ces mêmes minorités. « Présentement, nous retrouvons au Sénat des représentants de communautés de langue officielle en situation minoritaire. Si on va avec un système d'élection des sénateurs, ce sera alors très difficile », mettait en garde la sénatrice franco-manitobaine, Maria Chaput, plus tôt au cours du processus.



Photo : Nicolas Bussières

C'est sous un regard attentif que Glen Thomson contemple quelques-unes des photographies présentées à l'exposition Epoch Elipse présentée par les photographes Noémie Darisse et Batiste Foisy. L'exposition présente une douzaine de photos que les deux artistes ont judicieusement sélectionnées et tous en lien avec un même thème qui est leur vision un peu apocalyptique du cycle actuel, d'où le jeu de mot dans le nom de l'exposition. Batiste Foisy explique plus précisément sa vision : « Ça porte sur les cycles de la vie. On a voulu démontrer que le cycle dans lequel on se trouve est en quelque sorte contaminé. On retrouve beaucoup de formes circulaires dans les photos, d'où l'allusion au cycle. Et nos photos illustrent aussi des gens qui sont terrifiés par ce cycle », a-t-il lancé lors du vernissage de l'exposition qui avait lieu le 15 juin dernier. Il s'agit d'une première exposition dans le local du fond du Squatterz de Yellowknife qui a été complètement réaménagé ces dernières semaines. À noter que l'exposition a lieu jusqu'au 14 juillet.

La détente à l'école



Photo : Simon Bérubé

Les élèves de la maternelle de l'École Boréale ont visité les locaux de l'Association franco-culturelle de Hay River.
Ceux-ci en ont profité pour regarder quelques émissions pour enfants en français.

George W. Bush au Canada en août

Danny Joncas

OTTAWA – Le président des États-Unis, George W. Bush, de même que son homologue mexicain, Felipe Calderon¸ seront les invités de Stephen Harper les 20 et 21 août prochain alors que se tiendra, à Montebello, au Québec, le prochain Sommet des leaders nord-américains.

La dernière rencontre entre les trois dirigeants remonte au 31 mars 2006, à Cancun. À cette époque, Stephen Harper n'était premier ministre du Canada que depuis quelques mois seulement.

« Nous partageons un continent avec les États-Unis et le Mexique et nos populations, nos économies et notre sécurité sont étroitement liées les unes aux autres. Ce sommet est l'occasion de débattre de questions qui intéressent mes homologues mexicain et américain afin et de promouvoir la coopération dans des mesures qui sont essentielles à la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens et de tous les peuples de l'Amérique du Nord », a laissé savoir M. Harper par voie de communiqué.

L'an dernier, au Mexique, les trois chefs d'État s'étaient entendus sur cinq secteurs prioritaires pour l'année 2006-2007. Ces secteurs étaient le renforcement de la concurrence et la gestion des crises en Amérique du Nord, la grippe aviaire, la pandémie de grippe, la sécurité énergétique et les frontières sécuritaires et intelligentes en Amérique du Nord.

Lors du prochain Sommet des leaders nord-américains, il sera question des progrès accomplis à divers chapitres en plus des possibilités de favoriser davantage la collaboration entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Présidence du comité permanent de l'environnement

Scénario similaire à celui du comité des langues officielles

Danny Joncas

OTTAWA – Un mois après que le comité parlementaire des langues officielles se soit retrouvé sans président, on observait la même situation au comité permanent de l'environnement et du développement durable. Sauf que dans ce dernier cas, il aura fallu moins de temps avant de remédier à la situation.

Dans le cas du comité des langues officielles, le président de l'époque, Guy Lauzon, avait décidé de son propre gré d'annuler une réunion du comité à la toute dernière minute, sans en aviser les autres membres. Lors de cette réunion, il devait être question de l'abolition du Programme de contestation judiciaire par le gouvernement conservateur.

Les députés de l'opposition avaient par la suite adopté une motion visant à démettre M. Lauzon de ses fonctions. Après plusieurs refus, le gouvernement conservateur consentait finalement à nommer un nouveau président.

Pour ce qui est du comité de l'environnement et du développement durable, un tel dérapage est survenu le jeudi 14 juin alors que le président du comité, le député Bob Mills, a modifié l'ordre du jour d'une réunion sans en aviser ses collègues. À l'origine, il devait être question de la position du Canada lors de la récente rencontre du G8 portant sur les changements climatiques, sujet que voulait vraisemblablement éviter le gouvernement conservateur puisque M. Mills a unilatéralement choisi de discuter du smog.

Devant les nombreux reproches qui lui étaient adressés en provenance de l'opposition, M. Mills a remis sa démission sur-le-champ. Et, comme dans le cas des langues officielles, les autres députés conservateurs siégeant au comité se sont rangés derrière le président sortant en refusant de lui succéder.

« Après la démission du président, aucun membre conservateur du comité n'a accordé suffisamment d'importance aux travaux du comité pour juger bon d'y siéger. J'imagine que le Guide de la petite obstruction du gouvernement à l'intention des présidents de comités est encore en application », dénonçait, le lendemain en Chambre, le critique du Parti libéral en matière d'environnement, David McGuinty.

Finalement, tout devait rentrer dans l'ordre le mardi 19 juin alors que Bob Mills retrouvait son poste de président pour que les travaux reprennent comme prévu. Après sa réélection, M. Mills, qui représente la circonscription albertaine de Red Deer, a présenté ses excuses à ses collègues et s'est dit prêt à travailler avec tous les membres du comité.

Grand concours canadien de rédaction GMAC

Une élève francophone de 5e année remporte le premier prix

Sa camarade de classe du programme d'immersion française de J.H. Sissons est aussi honorée.

Nicolas Bussières

Chantelle Duval, une élève francophone de 5e à l'école J.H. Sissons, a conclu son année scolaire en beauté alors qu'elle a reçu le premier prix de rédaction pour les Territoires du Nord-Ouest dans le cadre du concours annuel de rédaction de GMAC.

Ce concours qui s'adresse à tous les élèves de 5e et 6e année de partout au Canada donne la chance aux gagnants de publier leur nouvelle originale dans un recueil.

Les élèves participants avaient le choix de rédiger leur texte d'environ 200 mots en français ou en anglais. Ils avaient aussi l'obligation de fournir une illustration pour accompagner le texte qui devait porter sur la famille.

C'est avec son texte écrit en français intitulé *J'ai eu la surprise de ma vie quand ma sœur a ouvert la porte…* que Chantelle Duval a obtenu la faveur des juges.

La jeune élève de 10 ans s'est dite très heureuse et surprise lorsqu'elle a appris il y a quelques semaines qu'elle avait remporté le premier prix.

Elle affirme avoir travaillé très fort sur ce texte fictif qui parle de sa grande sœur qui joue un poisson d'avril à sa famille en se donnant un look très étrange.

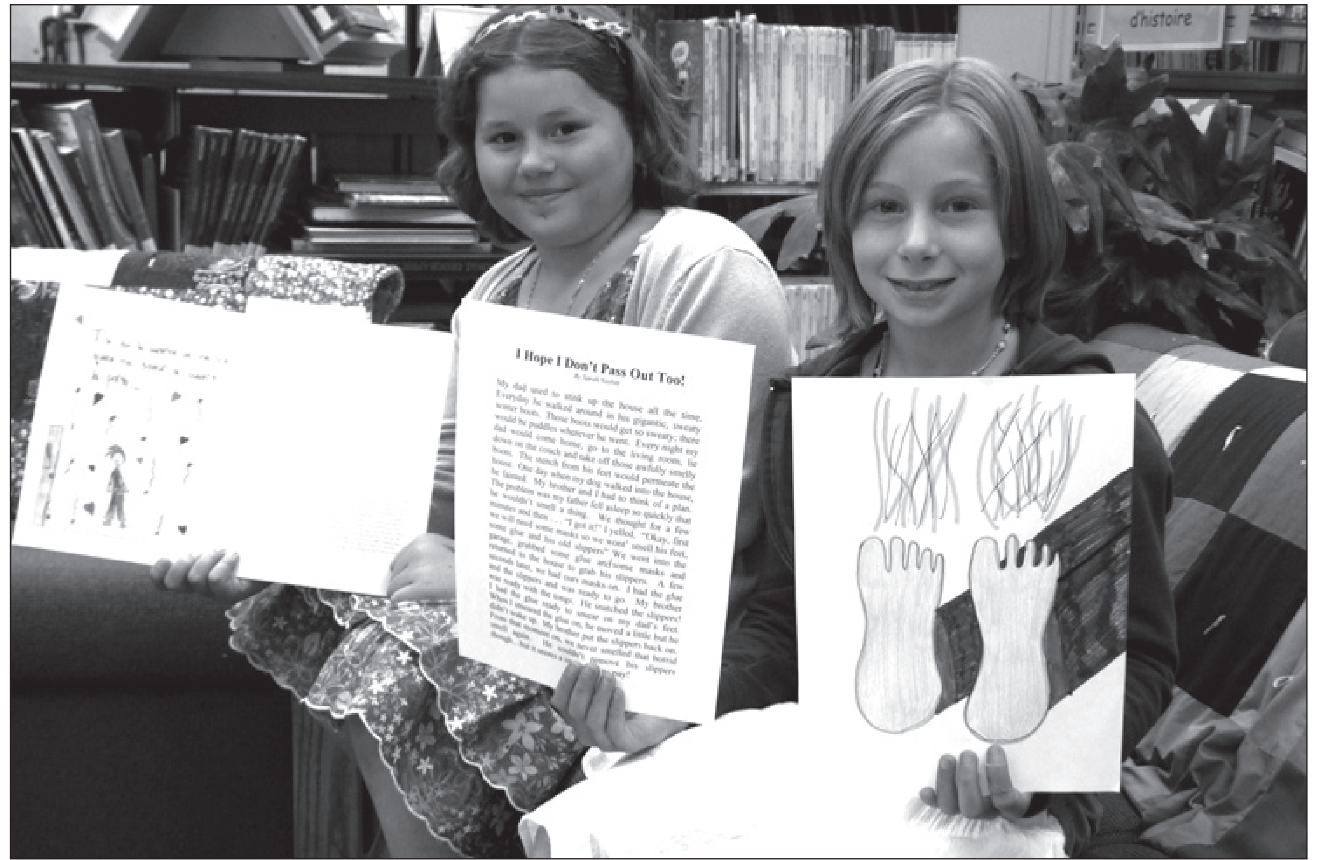


Photo : Nicolas Bussières

Chantelle et Sarah

La gagnante a ajouté qu'elle avait choisi de rédiger la courte nouvelle en français, car il s'agit de sa première langue.

Chantelle a été honorée le 20 juin à son école d'où elle a reçu son prix des mains de Roger Martin, représentant aux ventes chez GMAC à Yellowknife. Elle a aussi pu lire son texte à tous les élèves réunis dans le gymnase.

La jeune francophone a notamment reçu un certificat et un recueil contenant son texte et celui de tous les gagnants du concours à l'échelle nationale. Ses efforts lui ont aussi permis de gagner un dictionnaire électronique et des livres.

Daniel Duval et Nicole Loubert, les parents de Chantelle, sont évidemment très fiers de l'accomplissement de leur fille. M. Duval précise qu'il s'agit d'un deuxième honneur à ce concours dans la famille, la grande sœur Amélie Duval ayant également remporté la première place en 2004.

La petite cérémonie à l'école J.H Sissons a aussi permis d'honorer Sarah Nesbitt qui a remporté la troisième place au même concours. La camarade de classe de Chantelle a été récompensée en vertu de son texte en anglais qui s'intitule *I Hope I Don't Pass Out Too*.

« J'étais vraiment excité », a répondu l'élève de 11 ans lorsqu'elle a appris qu'elle avait remporté la troisième place. La jeune anglophone qui fait partie du programme d'immersion française a elle aussi reçu des mains du représentant de GMAC un certificat ainsi que des livres et des jeux.

C'est Monique Marinier, l'enseignante en immersion moyenne à l'école J.H. Sissons, qui a incité les 19 élèves de sa classe à participer à ce concours.

Celle-ci explique qu'elle a accompagné les jeunes élèves dans leur rédaction, mais qu'elle ne voulait pas faire le travail à leur place. « J'ai corrigé les brouillons, c'est tout. Et de toute façon, il fallait envoyer le brouillon avec la rédaction finale et l'illustration », a dit celle qui compte bien proposer à nouveau le projet à ses futurs élèves l'an prochain.



Photo : Nicolas Bussières

Chantelle reçoit son prix de Roger Martin



Photo : Simon Bérubé

En route vers le marathon!

À Hay River, une vingtaine de coureurs se réunissent plusieurs fois par semaine pour courir. Pour certains, l'objectif est de prendre part au tout premier marathon de Hay River.

Simon Bérubé

C'est en septembre prochain que se tiendra le tout premier marathon *river's edge* à Hay River. En attendant, une vingtaine de coureurs de fond se réunissent, chaque semaine, pour courir ensemble et discuter… de course!

Sur la vingtaine de membres du Club de course à pied de Hay River, sept personnes ont déjà confirmé qu'elles prendront part à l'événement qui comprendra un marathon, un demi marathon et une marche de dix kilomètres. « Ces gens courent 60 kilomètres par semaine pendant un programme d'une durée de 18 semaines », fait savoir Belinda Whitford, l'une des responsables du club.

Tous les mardis, les membres du Club se rencontrent pour courir quelques kilomètres ensemble. « Avant de courir, nous parlons de choses qui ont de l'intérêt pour les coureurs », mentionne Mme Whitford. Par exemple, certains ont appris, mardi dernier, qu'ils devraient changer de souliers de course à tous les 800 à 1000 kilomètres parcourus.

Les gens de tous âges qui désirent se joindre au Club de course et de marche de Hay River peuvent le faire dès maintenant. En plus du mardi, le club se rencontre le dimanche pour faire une plus longue course. « Je dis toujours aux gens d'essayer pour voir s'ils aiment ça. Habituellement, quand ils commencent, ils deviennent *accros* », laisse entendre Belinda Whitford. « Et c'est plus facile de commencer en groupe », ajoute sa collègue Jayda Robillard.

Ministre de la Francophonie et des Langues officielles

Dans le pétrin?

Danny Joncas

OTTAWA – La ministre fédérale de la Coopération internationale, de la Francophonie et des Langues officielles, Josée Verner, est présentement plongée au cœur d'une controverse qui fait en sorte que certains exigent sa démission sur la colline parlementaire.

Après que son nom ait été soulevé dans le cadre d'une poursuite intentée contre la firme de son époux par un actionnaire de cette même firme, quelques politiciens à l'échelle nationale estiment qu'il vaudrait mieux que la ministre Verner se retire du conseil des ministres le temps que les tribunaux fassent la lumière sur le sujet. La raison pour laquelle on juge qu'il serait bon pour l'image et l'intégrité du gouvernement qu'elle quitte ses fonctions de ministre est que Mme Verner pourrait être appelée à témoigner dans cette affaire.

Le plaignant dans cette cause, et l'un des actionnaires minoritaires et ancien employé de la firme LXB Communication-Marketing, Paul Bleau, réclame un dédommagement d'un million de dollars de la part de la firme qui est dirigée par Marc Lacroix, l'époux de Josée Verner. Paul Bleau prétend qu'entre 1993 et 2004, Josée Verner aurait touché un salaire annuel se situant entre 20 000$ et 30 000$ alors qu'elle agissait à titre d'assistante à son mari, et ce, à partir de son domicile.

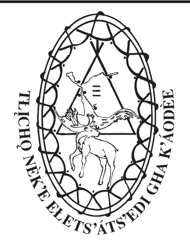
Quelques jours après que cette histoire ait été étalée au grand jour, Marc Lacroix a émis un communiqué de presse précisant que Mme Verner a bel et bien accompli du travail pour le compte de la firme et qu'il ne s'agissait pas d'un emploi bidon comme le stipule Paul Bleau.

À Ottawa, les partis de l'opposition n'ont pas manqué de sauter sur cette affaire pour placer la ministre dans l'embarras. C'est particulièrement le cas du Nouveau Parti démocratique (NPD). Le chef du NPD, Jack Layton, a même lancé une flèche à Mme Verner en chambre, l'accusant d'avoir son propre scandale des commandites. M. Layton demande par ailleurs à la ministre de faire preuve de transparence et de fournir des explications claires. Du côté du Parti libéral et du Bloc québécois, on s'est beaucoup moins attardé à cette histoire.

Quant à la principale intéressée, elle a déjà indiqué qu'elle ne quitterait pas son poste, car elle travaillait de chez elle pour la firme LXB Communication-Marketing avant même qu'elle ne soit élue députée à la Chambre des communes. De plus, elle ajoute qu'il s'agit d'un litige privé qui ne la concerne pas alors qu'il implique plutôt Paul Bleau et la firme de son mari.

Enfin, Marc Lacroix maintient qu'il sera clairement démontré en cour quelles étaient les tâches dont était responsable Josée Verner. C'est à Québec que sera entendue la cause.

Carrières et professions



AGENCE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES TŁĮCHǪ

Travailleur social communautaire, niveau III

Agence des services communautaires Tlicho Behchoko (Rae), TNO

Le traitement initial est de 35,78 $ l'heure (soit environ 69 771 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 928 $.

Nº du concours : 2007-27-5087
Date limite : le 22 juin 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment*





Infirmière autorisée – Intervenant-pivot Projet relatif au cancer du sein (Équivalent temps plein – 0,5)

Administration de santé territoriale Stanton **Yellowknife, TNO**

Poste à durée déterminée de deux ans

Le traitement initial est de 35,78 $ l'heure (soit environ 69 771 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2007-17-5002
Date limite : le 29 juin 2007

Infirmière autorisée – Psychiatrie

Administration de santé territoriale Stanton **Yellowknife, TNO**

Poste à durée déterminée d'un an

Le traitement initial est de 34,20 $ l'heure (soit environ 66 690 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2007-17-5096
Date limite : le 29 juin 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment*



Le seul journal de langue française à Terre-Neuve-et-Labrador est à la recherche d'un:

Adjoint administratif ou d'une adjointe administrative (temps partiel)

Responsabilités
- Fournir des services de soutien en matière d'administration
- Traiter les commandes publicitaires et gérer les abonnements
- Prendre des appels téléphoniques et répondre à des demandes d'information

Exigences
- Connaissance du logiciel Simple Comptable
- Expérience dans un rôle de secrétariat et connaissance des pratiques de bureau et des procédures administratives
- Bonne maîtrise de l'anglais et du français

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse postale ou électronique indiquée ci-dessous avant le 29 août 2007.

65, chemin Ridge • St. John's NL A1B 4P5
☎ (709) 753-9587 🖷 (709) 753-9586 admin@gaboteur.ca



Possibilités d'emploi

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment

Analyste principal des systèmes

Ministère de la Santé et des Services sociaux (Yellowknife, TNO)
Services d'information

Le traitement initial est de 37,47 $ l'heure (soit environ 73 067 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : **2007-49-5090-3**
Date limite : **le 29 juin 2007**

Traducteur (anglais-français)

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (Yellowknife, TNO)
Langues officielles

Le traitement initial est de 34,20 $ l'heure (soit environ 66 690 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : **2007-71-5076-4**
Date limite : **le 29 juin 2007**

Analyste des systèmes de gestion en informatique / Chef de projet

Ministère des Transports (Yellowknife, TNO)
Services ministériels

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : **2007-31-5088-2**
Date limite : **Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé**

Conseiller en planification des installations

Ministère de la Santé et des Services sociaux (Yellowknife, TNO)
Administration centrale des services financiers

Le traitement initial est de 44,89 $ l'heure (soit environ 87 536 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : **2007-49-5091-3**
Date limite : **le 23 juin 2007**

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, 2e étage, Édifice Laing, 5003, 49e Rue, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

Bibliothécaire municipal adjoint

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (Hay River, TNO)
Services des bibliothèques

Le traitement initial est de 21,74 $ l'heure (soit environ 42 393 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 793 $.

Nº du concours : **2007-71-5069**
Date limite : **le 29 juin 2007**

Agent des services à la clientèle (Équivalent temps plein – 0,75)

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (Hay River, TNO)
Poste à durée déterminée jusqu'à mai 2008

Le traitement initial est de 34,20 $ l'heure (soit environ 66 690 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 793 $.

Le candidat retenu devra avoir un permis de conduire de classe 5 valide.

Nº du concours : **2007-71-5089**
Date limite : **le 29 juin 2007**

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Hay River, 2e étage, Wright Centre, Bureau 209, 62 Woodland Drive, Hay River NT X0E 1G1. Téléphone : 867-874-5085; fax : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

• Nous prendrons en considération des expériences équivalentes. • Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire. • Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables. • La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à ces emplois. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu. • Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Nous exigeons un certificat de santé pour certains postes.

Petites annonces

Maison à vendre

À Yellowknife, 313 Bellanca (Northlands), 2 chambres à coucher, 120 000 $, pour visiter ou obtenir plus de renseignements : Patrice ou Valérie au 920-7332

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.
Pour nous joindre : Tél. : 873-6603 (Yellowknife) ou 875-0117 (Hay River)
aquilon@internorth.com

Sports et loisirs

Donner le goût du sport

Pour la première fois, une grande conférence d'envergure territoriale est consacrée aux sports et aux loisirs.

Simon Bérubé

Du 14 au 17 juin dernier, plus d'une centaine de délégués provenant de 22 communautés des Territoires du Nord-Ouest se sont réunis, à Hay River, pour discuter de sports et de loisirs.

Parmi les délégués, on retrouvait les représentants des services récréatifs de plusieurs municipalités ou communautés, des entraîneurs et les représentants d'organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux dont le mandat est relié aux sports ou à l'activité physique.

Selon Kristy Davis, superviseure aux activités aquatiques pour la ville de Hay River, il y avait longtemps que les intervenants de ce secteur désiraient se rencontrer pour discuter de leurs pratiques. « Il est important que l'on se regroupe tous autour de la même table pour être certains qu'on ne dédouble par certains services ou qu'il n'y ait pas de fossé », d'expliquer celle qui a consacré plusieurs heures à l'organisation de l'événement.

Si certains sujets étaient de nature à informer le public et les intervenants sur diverses possibilités qu'offre le Nord, comme les sentiers, les infrastructures et les programmes de leadership, d'autres venaient toucher des cordes plus sensibles. Ainsi, des sujets comme les Autochtones et le sport ou bien la place des femmes et des filles dans la pratique d'activités sportives ont fait l'objet de plusieurs ateliers.



Photo : Simon Bérubé

L'olympienne ténoise, Sharon Firth

Au chapitre de l'engagement des filles envers l'activité physique, par exemple, Kristy Davis remarque une tendance au relâchement vers l'âge de 11 à 13 ans. « Le réseautage entre les plus petites communautés est une bonne chose. Ce qui peut faire partie des défis, c'est de faire en sorte que ces communautés deviennent conscientes des opportunités qu'il y a pour les femmes ».

Il faut mentionner que plusieurs personnalités de marque ont assisté à l'atelier portant sur les femmes et le sport. Ainsi, la médaillée olympique Clara Hughes s'y est exprimée, à la veille de son discours majeur prévu durant le banquet du samedi. De même, Sue Holloway, qui a pris part aux Jeux olympiques d'hiver et d'été de 1976 en ski de fond, ainsi qu'en kayak, était l'une des invités de marque de la conférence. Rappelons que cette dernière a remporté une médaille d'argent et une médaille de bronze aux jeux de Los Angeles.

L'olympienne ténoise Sharon Firth a aussi activement pris part aux discussions, agissant elle-même à titre d'entraîneure aux Territoires du Nord-Ouest.

« J'étais vous! »

La semaine dernière, l'unique athlète canadienne médaillée aux Jeux Olympiques d'été et d'hiver était à Hay River.

Simon Bérubé

Lorsque Clara Hughes voit des jeunes ennuyés par la morosité de l'adolescence, elle se voit en eux. Selon ses propres dire, avant de se donner corps et âme dans le sport, la jeune femme était totalement à la dérive au cours de son adolescence.

Cette jeunesse difficile, vécue dans les rues de la partie nord de Winnipeg, n'a pas empêché Clara Hughes de remporter un total de cinq médailles olympiques, dont une médaille d'or aux derniers Jeux d'hiver, à Turin. En fait, Clara Hughes est la seule Canadienne à avoir accompli l'exploit de remporter des médailles aux Jeux d'hiver, ainsi qu'aux Jeux d'été. Dans l'histoire olympienne, elle n'est que la quatrième personne à réussir ce fait d'armes.

C'est donc avec un message d'espoir que Hughes s'est présentée à Hay River pour s'adresser aux délégués prenant part à la Conférence territoriale sur les sports et les loisirs, qui se tenait du 14 au 17 juin.

Car s'il devait y avoir un portrait type de la championne olympique, Clara serait d'emblée éliminée de la course. « J'ai eu une jeunesse dure où la drogue et l'alcool étaient présents dans mon entourage. J'avais aussi des mauvais résultats à l'école », a-t-elle d'ailleurs confié lors d'une discussion sur l'engagement des femmes et des filles dans le sport. Selon Clara Hughes, ses problèmes ont été réglés au moment où elle a enfilé des patins pour les poser sur un anneau de glace.

« Je ne viens pas d'une famille d'athlètes et j'ai eu beaucoup de problèmes quand j'étais jeune et je considère vraiment que les sports m'ont sauvé la vie. Je pense que c'est important de partager ça avec les gens », dit-elle simplement.

Il faut dire que, comme plusieurs athlètes de haut niveau, Clara Hughes est souvent invitée à partager son expérience. « Tout ce que je peux emmener, c'est moi et ce que je suis, c'est-à-dire une série d'expériences. Je ne fais que partager ça avec les gens ».

L'athlète olympique comprend qu'à l'adolescence, les jeunes perdent l'intérêt pour le sport. Elle insiste néanmoins pour qu'ils gardent espoir. « J'aimerais dire aux jeunes que j'étais eux! Et que le monde entier leur est ouvert. Ils peuvent faire n'importe quoi, mais il faut savoir établir des liens avec eux ».

S'il est vrai qu'une athlète olympique en a toujours long à raconter aux gens et en connaît plus que sa part sur la motivation, Clara Hughes ne cache pas sa soif d'apprendre des plus jeunes. Au sein de l'équipe canadienne, par exemple, elle se dit consciente d'être un centre d'attraction pour les recrues. « Ce qu'ils ne réalisent pas, c'est que je les regarde aussi et j'apprends d'eux. Ils gardent mon esprit ouvert ».

L'athlète olympique n'en était d'ailleurs pas à sa première visite aux Territoires du Nord-Ouest. En 2002, elle et son conjoint ont parcouru la route Dempster en vélo. « J'avais toujours entendu à quel point les gens d'ici sont merveilleux et authentiques. Chaque jour, mon mari et moi avons vécu des expériences avec les habitants du Nord et chaque fois, on retrouvait la gentillesse et la réalité ».

« Le Nord est un endroit rude comme nulle part ailleurs et, ici, tu te dois d'être vrai pour survivre, avoir des amis et faire partie de la communauté », relate la jeune femme, convaincue que le Nord n'est pas bien compris des gens du Sud.



Photo : Simon Bérubé

Clara Hughes a profité de son séjour dans le Nord pour déguster du poisson du Grand lac des Esclaves.

Culture

23 ans et le monde dans ses mains

Un jeune artiste se libère en créant.

Maxence Jaillet

Arthur James Abel, un résident du village K'atl'odeeche sur les rives de la rivière au foin, se promet un avenir sur les routes du monde.

« J'ai commencé à m'intéresser à l'art dès l'âge de 19 ans. À vingt ans, je me suis lancé vraiment dans ce domaine. Pour moi, l'art et la culture sont un domaine de carrière. Un jour, j'ai lu une brochure qui mettait en valeur les artistes. C'est à ce moment-là que j'ai réalisé que je pouvais évoluer grâce à mes innovations, et que si je pouvais créer rien ne pourrait m'arrêter », assure Arthur.

Pour l'instant cet autochtone de 23 ans, voyage la plupart du temps. « Je reviens tout juste de Snowdrift (Lutselk'e) et je vais repartir pour High Level. Je vais voir ma famille et c'est une bonne place pour vendre mes œuvres. Je sculpte sur le bois, je dessine et je confectionne des capteurs de rêves. »

Au printemps, Arthur donnait des ateliers pour travailler avec les perles. Malheureusement, il n'y a eu que très peu d'inscriptions. « Quand je montre ce que je fais, les gens me disent qu'ils aimeraient apprendre cette technique. C'est pour ça que j'ai mis en place ces ateliers, mais j'imagine que ce n'était pas vrai, ça ne les intéresse pas. »

À l'épreuve du jugement des autres, ce jeune homme a appris de ne plus se soucier des mauvais commentaires. « Les gens m'ont critiqué, car je travaillais avec des perles. Ils m'ont dit que c'était des affaires de filles et que ça ne valait rien. Je m'en fout pas mal. Je suis heureux quand je fais mes capteurs de rêves. Ce que je crée, personne ne peut me l'enlever. Ce sont des œuvres qui seront toujours alentour. Pour moi ce travail détient une signification bien spéciale. Il y a un point où ta vie commence, et un autre où elle va finir. Les différentes mailles sont l'expression du sentiment que ton chemin peut être positif et parfois négatif. Mais au bout du compte, c'est le vide, car tout le monde meurt n'est-ce pas! »

Récemment, l'artiste ténois a présenté une demande pour obtenir une bourse du Conseil des arts des TNO. Il attend encore la réponse, et compte un peu là-dessus pour développer d'autres projets. « Je ne vais pas m'arrêter à ce que je fais maintenant. Je sais que si ça se fait, je peux le faire. Alors, je veux bien enseigner tout ce que je sais aux autres, mais je vais continuer avec toutes sortes d'autres médiums. J'ai déjà été en prison et pendant cette période j'ai reçu des visions. Maintenant, je sais qu'un jour, je voyagerais à travers le monde, et que je vais sculpter une statue à mon image dans de la saponite. »

Arthur a illustré un livre de légendes d'après un conte d'Henry Beaver de Fort Smith. Le livre, qui se nomme *The one who breaks ice*, dépeint la rencontre entre des pêcheurs et la créature du Grand lac des Esclaves. Un serpent qui naviguerait depuis des siècles dans les eaux profondes du lac.



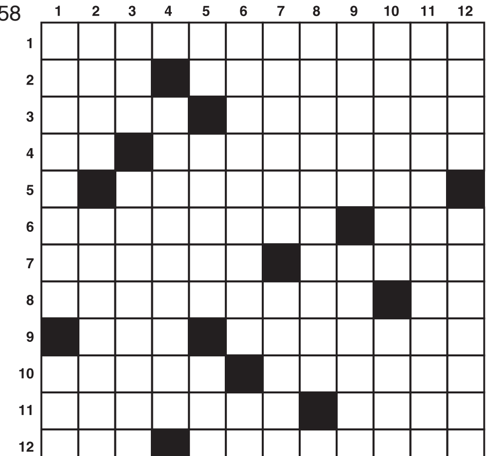
Photo : Maxence Jaillet

Arthur Abel montre ses œuvres en évolution. « C'est le monde, ça tourne, il ne s'arrête pas ! Nous sommes tous connectés, les Noirs, les Rouges, les Blancs ou les Jaunes. Il ne faut pas que les gens oublient de s'entraider », commente-t-il.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 958



HORIZONTALEMENT
1- Ils sont l'essence, la réalité permanente d'un journal.
2- Acide ribonucléique. —-Recherche variée de l'excitation sexuelle.
3- Vendit ou acheta dans une mise aux enchères. —-Le soprano, l'alto, le ténor et la basse en sont un vocal.
4- Banque Nationale. —-Chanson braillée à tue-tête.
5- Perdrai de son importance.
6- Renouvelée. – Les débuts de la «mode».
7- Met en silo. —-Lilliputienne.
8- Alimentons en grain la trémie d'un moulin. —-Négation.
9- Monnaie du Danemark. —-Galons placés sur les bandeaux des képis pour indiquer les grades.
10- Trompant, dupant. —-Courants.
11- Animal qui sert de support à la transmission de maladies épidémiques. —-Mesure itinéraire anglo-saxonne.
12- Époque. —-Qui proviennent du dehors.

VERTICALEMENT
1- Réunion internationale des scouts. —-Prière catholique.
2- Filin de retenue d'une mine. —-En parlant de la mer, recouvrir une région continentale.
3- Indéfini. —-Infortune, malheur.
4- Rendirent stupide.
5- Négation. —-Ai nommé les lettres d'un mot. —-Terme du golf.
6- Courbèrent en arc. —-Deux lettres les séparent dans le dictionnaire.
7- Voilier à deux mâts. —-Ville de Bolivie.
8- Elles habitent la Sicile.
9- Instrument de musique. —-Accepte les conséquences.
10- Raz de marée. —-Lolo.
11- Du domaine du trouble subit.
12- Fromage blanc. —-Divinités.

RÉPONSE DU NO 957

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	E	B	D	O	M	A	D	A	I	R	E
2	A	L	L	O	C	U	T	A	I	R	E	S
3	R	I	E	L	■	R	E	N	D	A	I	T
4	O	N	■	I	T	A	L	I	E	N	N	E
5	■	D	E	C	O	L	L	E	R	■	S	R
6	D	E	C	H	U	■	A	L	E	R	T	A
7	E	■	R	O	T	I	N	■	N	I	A	S
8	C	R	I	C	■	R	E	C	T	A	L	E
9	A	U	T	O	R	I	S	E	■	N	L	■
10	V	I	E	L	E	S	■	L	I	T	E	R
11	E	N	S	O	L	E	I	L	L	E	R	A
12	S	E	■	N	U	R	S	E	■	S	A	S



SEMAINE DU 24 AU 30 JUIN 2007

ANNIVERSAIRES :
24 juin JEAN-PIERRE FERLAND (Cancer-Chien)
27 juin ISABELLE ADJANI (Cancer-Chèvre)



BÉLIER
Le Nœud Sud (nœud descendant de la Lune) fait que vous repensez profondément certaines de vos ambitions. Vous ne voyez plus les choses de la même façon. Vous avez l'impression que tout est trop lent.



TAUREAU
Vous êtes dans une période qui demande d'être présent face aux autres. Vous avez la capacité de faire valoir ce que vous pensez. Vous êtes sûr de la valeur de ce que vous représentez professionnellement.



GÉMEAUX
Il ne faut pas que vous perdiez votre énergie dans n'importe quoi. Il vous est demandé d'être vigilant dans tout ce que vous commencez. Vous avez besoin que l'on vous apporte beaucoup de soutien moral.



CANCER
Votre vie est en train de se modifier d'une manière heureuse. Vous savez comment agir afin que tout vous soit bénéfique. Cela deviendra évident pour vous.



LION
Semaine pendant laquelle vos ambitions sont réalisables. Vous apprenez à vous faire confiance et tout devient lumineux.



VIERGE
Vous avez besoin d'être confiant face à vos idées. Vous êtes persuadé du bon fondement de ce que vous énoncez. Cela demande beaucoup de discernement.




BALANCE
Le Soleil vous apporte une meilleure manière de vivre et beaucoup d'affirmation personnelle. Vous êtes sur le point de comprendre plusieurs choses au plan émotif.



SCORPION
Vous voulez que tout aille vite au plan de votre travail et présentement, cela n'est pas possible. Vous êtes dans l'obligation de tenir compte de plusieurs choses et d'être honnête envers vous-même.



SAGITTAIRE
Semaine formidable au plan de la chance matérielle. Vous comprenez les choses d'une manière qui vous apporte du succès. Vous avez à faire face à tout avec beaucoup de sagesse morale.



CAPRICORNE
Neptune fait que vous êtes capable de mieux savoir agir dans le domaine de vos sentiments. Cependant, n'oubliez pas d'être franc dans tout, car sans cela vous iriez vers de grandes difficultés.



VERSEAU
Semaine qui vous donne la possibilité de mieux vous organiser au plan humain. Vous avez plusieurs choses à vivre et cela est épuisant, mais bientôt tout ira pour le mieux.




POISSONS
Vous voulez que tout soit beau entre vous et les gens que vous aimez. Vous êtes sur le point d'accéder à une nouvelle manière de vivre dans le domaine professionnel.